



Ancien patron refuse de verser des compléments de salaire

Par Melgal

Bonjour, mon ancien employeur refuse de me verser le complément de salaire que la mutuelle lui a versé à mon nom pour mon arrêt maladie. De plus, il m'a envoyé des messages culpabilisants sur le fait d'avoir été en arrêt. Quels sont mes recours?

Par Henriri

Hello !

SVP précisez le contexte, vous parlez de votre "ancien" patron :

- Depuis quand votre contrat de travail a-t-il pris fin ?
- Selon quel procédure (démission, licenciement, retraite...) ?
- Votre patron vous a-t-il établi un solde de tout compte à votre départ ?
- L'avez-vous signé ?
- L'avez-vous contesté ?

A+

Par kang74

Bonjour

C'est la prévoyance, qui peut être le même organisme que la mutuelle, qui verse effectivement les garanties à votre employeur, si vous y avez droit selon le contrat de garantie .

Par de là, sur quelle base pensez vous que vous avez le droit au complément de salaire ? Avez vous chiffré le montant ?

Quelle est votre convention collective, vos dates d'arrêt et y a t il un évènement qui ferait que vous n'avez pas le droit à cette prévoyance ?

Apparait elle dans la fiche de paie ?

Bien évidemment les réponses aux questions postées par Henriri sont importantes à donner .